L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 81. — RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance, $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

[illegible] de l'abonnement est pour une année. Aucune [illegible] soit au journal seulement, soit aux annon[illegible] considérée comme [illegible] de la part de [illegible], à moins qu'il n'ait été donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré, de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les articles [illegible] de Bois, les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, [illegible], aux navires, bateaux et bateaux à vapeur, [illegible] de commerce faisant la commission, $60. Ces [illegible] se paient à l'année et d'avance.

[illegible] des souscripteurs aux avis est limité à un carré [illegible] trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] signés par les passagers, les annonces [illegible] &c. &c. devront payer un tiers des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne seront pas [illegible] par insertion [illegible] par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en articles d'une autre personnalité [illegible] payeront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix et conditions énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de [illegible] sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait garantie.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront [illegible] $60.

LES ANNONCES des candidats à des emplois publics et avis [illegible] d'une nature politique, paieront double du [illegible].

IMPRESSIONS

ON EXÉCUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

L'ACTE

Pour empêcher d'une manière plus efficace

L'ENTRÉE DES GENS DE COULEUR LIBRES

Dans l'Etat, et pour d'autres objets.

Imprimé en pamphlet, en anglais et en français, à vendre au comptoir de cette feuille, et aux librairies de [illegible] rue Royale, et Hebert, rue de Chartres.

Prix [illegible] 25 cents.

CABOTAGE.

ARRANGEMENT D'ETE.

POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Le steamboat BRILLANT, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin, et [illegible] partira du Bayou Sarah tous les lundis et [illegible] à 10 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, tous les lundis et vendredis soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine Harton ou à STETSON & AVERY, ou à HAWTHORN & WOODS rue Gravier.

[illegible] le Brillant n'ira pas plus [illegible] Bayou Sarah. 28 juin

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St Louis, Pass-Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les [illegible] après l'arrivée des chars de [illegible], et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN, 19, Nlle Levée

POUR LA BALIZE, EMBOUCHURE DU MISSISSIPI, Paroisse de Plaquemines.

Le soussigné ayant pris charge et ayant [illegible] le steamboat bon marcheur TE[illegible], ex steamboat Ontario informe respectueusement ses amis et le public et les habitans sur la côte [illegible] que ses voyages [illegible] l'extrémité de la rue Bienville [illegible] tous les samedis matin à [illegible] continuer à lui accorder [illegible] présent. Pour fret ou passage, s'adresser à S Locke & Co. Front Levee, entre les rues Douane et Bienville ou à bord à

W. W. WIGGINS, capitaine

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA *NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.*

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky	500 tonneaux,	capitaine	J. L. Rogers
St-Louis,	500	"	Orice King.
Tennessee	600	"	G. D. Wise.
Barque Bashaw,	400	"	[illegible] Howes
Sultan,	300	"	F. A. Burwell
Natchez,	300	"	J. B. Lindsay

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] construits pour le commerce; [illegible] aménagements pour passagers, leurs provisions [illegible] excellentes. Les capitaines [illegible] très attentions [illegible].

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public.

Pour fret ou passage s'adresser à

HARROD & DARLING,

17 nov rue de la Commune.

[illegible] AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire venir [illegible] soit à la Chambre soit à [illegible] ports de la Grande Bretagne, l'Irlande [illegible] et le Texas. Le soussigné ayant pris [illegible] MM. [illegible] ALEXANDER GOW, Agent de l'émigration européenne, 30, Bienville. [illegible] renseignements qu'on lui demandera.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE OUTILS [illegible] DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION

Rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville

LE soussigné informe ses amis et le public en général [illegible] d'Europe et des villes manufacturières du Nord [illegible] marchandises entièrement neuves, [illegible] des commerces et [illegible].

Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tous ses articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bénéfice moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en

FUSILS. Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.

FERREMENT DE CONSTRUCTION — Savoir: Serrures de tout genre, complètes de Clarks, vices de Janes, [illegible] à pitons, clous forgés et coupés, [illegible].

FERREMENTS DE CABINET.— Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressort [illegible] et poignées, &c.

OUTILS DE MECANIQUE. Scies à main et à tenons [illegible] Russels, outils, [illegible], mèches, règles, équerres d'acier, gouges, [illegible], casse-têtes, haches, herminettes, limes, [illegible] et de bois.

COUTELLERIE.—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, rasoirs, [illegible] les meilleures manufactures de Butcher.

USTENSILES DE CUISINE.—De fer, de fer blanc, de fonte, de cuivre, &c. &c. généralement tout ce qui est utile.

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION. Rateaux, pioches, haches, pelles, chaînes de traite, chaînes de bois, [illegible], scies de travers, coins, marteaux, [illegible] &c. &c.

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATS ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.

5 mars WILLIAM A. RYAN.

2000 pièces toile d'embalage pesant 1 3/4 à 2 1/4 livres par yarde et mesurant 42 à 45 pouces de large [illegible] de Dundee, pesant 1 3/4 [illegible] et mesurant 42 à 43 [illegible] de large; 1000 [illegible] brune, 1000 pièces Hessians bruns, 15 pièces [illegible] contenant chaque 25 pièces crues; 20 caisses [illegible] 70 pièces platilles, 370 pièces toile à voile.

[illegible] bas blancs, bleus et noirs, 1 caisse [illegible] coton.

[illegible] cordages de Manille assortis, de 1/2 à 7 pouces [illegible] cordages goudronnés, assortis de [illegible] chanvre filé, de Marline Hum[illegible].

[illegible] Cognac de J. J. Dupuy, 30 demi [illegible] Cognac de 1825, de Maglory; [illegible] espagnole pour le marché mexicain; [illegible] marque de l'Etoile, 312 barils [illegible] Haut Sauterne, Haut Barsac et Graves; 11 [illegible] Bordeaux 1834 pour les ménages; 40 demi, 20 quarts [illegible] Madère marqués "London market" [illegible] pipes vin de Xérès, 100 caisses vin [illegible] 50 caisses vin rouge, dito 170 caisses vin [illegible] 50 caisses vin Madère, 24 bouteilles, 75 caisses kirsch, 100 caisses absynthe, 100 caisses fruits à l'eau de vie, 500 paniers [illegible] 40 paniers huile.

300 paniers [illegible] Madère [illegible] de Boston 20 et 21 à [illegible].

50 caisses gobelets allemands, 150 barillets blanc de plomb pur, Nos. 1 et 2; 500 barillets peinture noire et verte; 300 onces sulfate de quinine, marque de Pelletier, 7 caisses [illegible] de Manille, 3 barriques garance hollandaise, 20 balles [illegible] 3 bar la fleur de camomille, 50 barils [illegible].

[illegible] sacs plomb de chasse, petit et gros; 25 balles amandes à coques tendres, 145 caisses sucre blanc de la Havane, [illegible] pour nègres, et 124 [illegible] terre de pipes; [illegible] 61 caisses thé impérial, poudre à canon et Young Hyson; 100 caisses casse; 100 milliers cigares de la Havane, Regalias, Canones et petits cigares; 150 sacs poivre, 100 sacs café Java, 60 sacs café Moka; 300 [illegible] demijeannes de 3 gallons, 100 [illegible] tabac, 1000 barils à mélasse, [illegible] 16 gallons.

En magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, [illegible] 24, Vieille Levée.

PLATINA-CEMENT.

M. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de [illegible] l'emploie avec le plus grand [illegible] dents. Cette pâte, [illegible] est incorruptible, elle s'emploie à froid, [illegible] sans faire éprouver la moindre douleur, [illegible] aussi grande dureté [illegible] conserver pendant [illegible].

[illegible] rue Royale entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 26 jan

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. ACHILLE LION Dentiste de la faculté de Paris [illegible] des personnes [illegible] susceptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne [illegible] que lors dents de devant [illegible] la machine supérieure. Les autres ne pouvant se faire que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 166, entre St. Louis et Conti où il est visible tous les jours [illegible] opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

ROUES [illegible] &c.—Reçu par le Bowen, de Philadelphie [illegible] le soussigné a aussi des roues [illegible] idem avec et sans ridelles, pour chevaux et bœufs, grandes roues de diables avec essieux, &c. complets, brouettes idem pour terre; drays, harnais [illegible] prix.

24 sept JAMES D. DENEGRE, 16, Douane

RAIL-ROAD DE CARROLLTON.

[illegible] le point de départ et d'arrivée [illegible] Carrollton à la Nouvelle-Orléans [illegible] Cirque de Tivoli. Les passagers [illegible].

[illegible] de l'hôtel de Carrollton sera ouvert [illegible].

[illegible]

[illegible] N. O. & Car. R. R.

CHEMIN DE FER [illegible] CARROLLTON [illegible]

Les chars [illegible] jusqu'à nouvel ordre, à dater du lundi [illegible] 1842.

De la Nlle-Orléans. De Carrollton.

[illegible timetable]

Char à cheval [illegible] Char à cheval.

ARRANGEMENT POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des [illegible] pour les jours de la semaine à une [illegible] commencera à partir chaque heure de [illegible], de manière qu'il y aura un [illegible] pendant l'après-midi cela [illegible].

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera [illegible] pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE commenceront à partir du haut de la rue [illegible] l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1/2 A. M. [illegible] commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures [illegible] qu'à 9 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

JOHN HAMPSON,

28 juil Ing. comp. rail road N. O. et Car.

MEXIQUE.

Commençant vendredi 16 juillet 1841.

UN train de chars partira du dépôt pour "Duero's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées :

JOURS OUVRABLES

Departs.		Retours.	
6 1/2 heures A. M.		8 heures A. M.	
4 "	P. M.	5 "	P. M.

DIMANCHES

6 1/2 heures A. M.		8 heures A. M.	
11	A. M.	1 "	P. M.
4	P. M.	5 "	P. M.

Par ordre de la Direction.

7 sept J. WEATHERBURN, secrétaire

THAYER & CUMMING.

MARCHANDS commissionnaires et agents pour la vente de *huiles et blancs de baleine, savon, clous, cordage et papier.*

67 Tchoupitoulas, près l'encoignure Poydras.

31 mars Nouvelle-Orléans.

T. & S. TOBY & BOGERT,

Marchands Commissionnaires,

No. 36, rue du Camp,

Nouvelle-Orléans.

THOMAS TOBY—SAMUEL TOBY—GEO. C. BOGERT.

21 mars

RICE & HATHAWAY,

Marchands commissionnaires et agents de la Raffinerie de sucre de Boston.

1 m Rue des Magasins, No 71, Nouvelle Orléans.

FOSDICK & BROTHER,

Marchands Commissionnaires,

66 rue du Camp,

Nouvelle-Orléans.

GEORGE BEDFORD,

COMMISSIONNAIRE-EXPEDITEUR,

15 juin No. 47, rue de la Commune

LE soussigné a constamment en mains, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs,

Chaux de pierres de Thomaston,

Ciment hydraulique romain,

Plâtre de Paris,

Cribs à plâtrer en barrique à différentes dimensions,

Briques à feu anglaises et américaines.

11 aout GEORGE BEDFORD, 47, Commune

WAGGONS, Charrettes, Drays et Charrettes à Diable—Le soussigné reçoit constamment en consignation, de Philadelphie, un envoi complet de CHARRONNAGES; il a actuellement en vente:

10 waggons de promenade, faits au Jersey, avec ressorts et impériales,

4 do propres à vendre le lait,

10 waggons d'habitation, avec et sans ridelles,

14 do à bœufs, différentes dimensions,

40 drays, différentes dimensions, quelques-uns avec des axes en fer,

4 paires de diables, avec vis, &c.

100 paires de roues à transporter des bois de construction dimensions assorties,

30 brouettes en fer, 75 dito en bois,

[illegible] pour la terre, 15 do pour le bois de chauffage.

S'adresser à CHS. BYRNE,

Nota—On recevra des ordres pour faire exécuter toute espèce de charronnage. 18 ao

TUFTS & HOBART, rue de la Douane, No. 30, offrent à vendre:

300 barillets clous de fer de Suède, dimensions assorties;

[illegible] caisses savon no. 1 extra et Boston no. 2,

[illegible] gal ons huile de baleine pure,

[illegible] caisses chocolat doux,

30 balles toile des Indes, 40 pouces,

100 caisses cornichons, moutarde, poivre de Cayenne, olives, sirop de limon, &c.

Maquereaux de la dernière pêche, 1842, en demi et quarts de barils, nos. 2 et 3,

Beurre et fromage de Goshen,

25 barils eau de vie américaine, 4e preuve,

25 barils gin,

[illegible] caisses chandelles patentées, de Kendall,

[illegible] espèces en poudre.

Aussi—Un envoi de toile à chemises écrue et blanche, chemises rayées, jeans, indiennes, bretagne, shalls, mouchoirs, coutil à matelas, &c. 11 aout

LE soussigné offre à vendre, en gros et en détail, un très bel assortiment de Marchandises de saison à des prix très modérés, pour clore ses affaires. Il offre aussi de céder son bail.

[illegible] françaises et américaines; do. rouge, bleue et [illegible], do. pour meubles; do. pour bordures. Soieries françaises, Porcaline, Cotonnade grande et petite largeur, Mousseline-Laine noire et couleur, pour robes; Châles, Alépine et Mérinos noir; Flanelle imprimée pour habillement d'enfant; Gros de Naples chiné, rayé et broché; do. uni; Foult de soie noir, blanc et couleur, Gros de [illegible]; Lustrine italienne pour robes; Satin noir, blanc, bleu vert, ponceau et cerise; Foulards pour [illegible]; Velours en pièces, noir, vert, dahlia et ponceau; [illegible] à garnitures, uni et broché; do. Satin noir et couleur; do. Gros de Naples du No. 1 et demi au No 16; Rubans de velours noir et couleur, do. double chaîne pour border les souliers, Crêpe noir et blanc; Cravates Gros de Naples [illegible] noires; do. satin broché et lancé, couleur; do. gros grain laçonné; do. satin uni noir; do. Echarpes fantaisie; do. Cachemires do. Ottoman, riche. Gants de [illegible], longues, filet noir et blanc, pour femmes et enfans; Gants de soie, noirs, blancs et couleur; do. filet blanc et noir, do. brodés; do. filoselle. Chaussettes soie noire; Bas de soie noire; Bonnets chenille de soie; do. [illegible] en laine. Bas de coton, blancs et gris; do. pour enfans de 4 à 12 pouces; Bas mérinos et cachemire pour femmes; Chaussons mérinos et flanelle; do. coton blanc et écru; do. gris et bleus pour hommes et garçons. Châles Hernani noir; do. taffetas lustriné; do. gros grain; do. Ottoman noir; do. sergé, chiné, glacé, couleur. Echarpes soie noire et couleur; Marmotine Hélène. Châles imcoux, cachemire; do. [illegible] cachemire noir; do. mérinos et mousseline-laine, do. Hiada broché noir; do. Stradella et Kabyle; do. en broché et uni, noir et couleur. Mouchoirs batiste unis et brodés; do. imprimés, couleur. Foulards soie, do. batiste &c. Cols mousseline brodés, application et guipure, do. batiste, do. brochés brodés. Bourdon de nacre, de [illegible], do. de métal, do. de soie pour habits. Gance noire et couleur; Aiguilles, Epingles françaises et anglaises; Soie à coudre noire et ponceau. Chaînes de sûreté et Lacets de soie divers. Mitaines barège; do guillochées, do filoselle. Gants chamois, do. castor, do. coton. Bombazette; Gilets et Paletots fourrés; Gilets mérinos, do. flanelle, do. coton; Pantalons mérinos et coton, do. Gilets de soie. Bonnets et Cravates en laine. Parfumerie diverse. Peignes corne et buffle. Bas soie, noirs et blancs, unis et brodés. Jupons crinoline. Un très bel assortiment de Bretelles soie, gomme et coton; et de Service Linge de table uni et ouvré.

Toujours en magasin un grand assortiment de Vin rouge et blanc de Bordeaux, en barriques et en demi-barriques. Bouchons et Anisette superfine.

BENJ. LACOSTE,

24 sept. 169, rue Royale, entre Conti et St. Louis

MAGASIN DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 25.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a en vente, un bel assortiment de tapis de toutes espèces, composé de nouveaux dessins, de Wetton, Bruxelles, &c.

Il a aussi tous objets qui concernent son commerce, tels que [illegible], tapis de tables, stores, &c.

AUSSI :

Le plus bel assortiment de tapis de toile cirée d'Angleterre qui soit venu sur place.

Le tout à vendre à bas prix.

4 oct A. SCHOONMAKER.

2 PIPES Rhum de la Jamaïque;

30 caisses Kirschenwasser véritable;

20 do Absinthe Suisse;

2 balles Couvertures superfines de 7 et 12 points, pour lits, à vendre par

5 oct BLANCHARD, EIMER & Co, 24, Bienville.

10,000 boites et demi boites sardines à l'huile de J. Colin de Nantes,

300 Damejeannes françaises de 5 gallons.

50 pipes Cognac de la marque de Pellevoisin aîné,

Un assortiment général de vins, liqueurs, conserves &c. à vendre à des prix modérés par

BLANCHARD, EIMER & Co.

[illegible] 24, Bienville.

BAUME COMPINGT—Le soussigné vient de recevoir de France, le dépôt du remède dont le nom précède, et pour lequel l'inventeur a reçu un brevet du roi, le 9 septembre 1840. Ce Baume, d'après les attestations des meilleurs médecins, a été employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes: *Les fièvres contagieuses et les maladies épidémiques;* [illegible]; plaies profondes et superficielles par instruments tranchants; plaies [illegible]; ulcères; brûlures; crevasses au sein des nouvelles accouchées; hémorrhoïdes; hémorrhagies nasales, [illegible]; écoulement de sang; pertes utérines; dysenterie; maladies vénériennes; rhumatisme aigu, dysenterie, la goutte, diarrhées aigues; les loucorrhées, la chlorose; les engorgements strumeux du col, les abcès scrofuleux; les affections cancéreuses des diverses parties du corps.

Il se rendra le gratis à Messieurs les médecins attachés aux hospices de cette ville un flacon de ce baume, afin qu'ils en puissent faire usage et juger de son efficacité.

J. E. LOREILHE,

1 sep Encoignure Royale et Douane.

MADAME CLARET,

ACCOUCHEUSE.

REÇUE par la Faculté de Paris en 1840, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Gicquel, dans le logement que celle-ci occupait [illegible], encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1834, après trois années d'études, sa réception en 1837 dans la société maternelle d'accouchement instituée sous le patronage de la Reine des Français, sept années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av—1an.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRET, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue des Ursulines, No. 156, entre Bourbon et Dauphine.

Elle profite de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames V. Freneaux et Olquet, et recommandée par le docteur Gomsaud. 13 juin

LE soussigné ont en magasin, à l'encoignure des rues Magasins et Lafayette, et offrent à vendre:

[illegible] caisses thé impérial de 12 livres; [illegible] [illegible]

[illegible]

RICE & HATHAWAY.

[The advertisement columns of merchants (Roberts & Hall, Rice & Hathaway, Hawthorn & Woods, J. N. Ashbridge, Harrod & Darling, Wm. Frehn, Peet & North, George Bedford, J. W. Stanton & Co., A. F. Dunbar & Co., Wood & Simmons, Frost & Co., Fosdick & Brother, Tufts & Hobart, Chs. Doane & Co., J. B. Shaw & Co., Joseph Landis, J. E. Loreilhe, Cantin, Daban & Co., Alex. Gow, Geo. E. Clifford, O. H. Miesegaes, Hugo C. Gildemeester & Co., A. Durand, Cucullu, Lafitte & Co., Peet & North, L. Girard & Co., Lyall & Davidson, Hewitt, Heran & Co., etc.) are largely legible only in fragments:]

FOIN—[illegible] balles de Philadelphie en débarquement à vendre par J. N. ASHBRIDGE, 31 oct 97, Camp.

CHANGE sur Londres—[illegible] J. N. ASHBRIDGE, 21 oct. 97, Camp.

CHARBON—[illegible] barriques charbon [illegible], débarquant du navire United States, à vendre par J. N. ASHBRIDGE. 22 oct 97 Camp

FOIN—[illegible] balles de belle qualité, en débarquement du United States, à vendre par J. N. ASHBRIDGE. 24 oct 97 Camp

MAQUEREAUX—Nos. 1, 2 et 3, en barils, 1/2 et 1/4 do. en débarquement du navire Tennessee, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 40, Commune.

BEURRE et Fromage de Goshen—[illegible] caisses, en débarquement des navires Vicksburg et Union, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 40, Commune.

FARINE nouvelle de Baltimore—[illegible] 1/2 et 1/4 barils en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 40, Commune.

TOILE à draps—[illegible] balles Appleton, pour le marché mexicain, à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 40, Commune.

LINSEYS de Lowell—[illegible] caisses noirs, blancs et de couleur ménagères, à vendre par HARROD & DARLING, 24 oct 40, Commune.

COTON de Lowell—100 balles 7/8 et 4/4 à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 40, Commune.

NANKIN de Calcutta—[illegible] nouvelle, à vendre par HARROD & DARLING, 21 oct 40, Commune.

MORUE—[illegible] caisses et [illegible] tambours morue, dernièrement reçue à vendre par HARROD & DARLING, 18 oct 40, Commune.

SAC DE PITRE—[illegible] reçus, à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 40 Commune

LANGUES de Bœufs—[illegible] HARROD & DARLING, 17 oct 40 Commune

PLOMB en barre—[illegible] à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 40 Commune

HUILE et Blanc de Baleine—[illegible] à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 40 Commune

CHANDELLES Moulées—[illegible] à vendre par HARROD & DARLING, 17 oct 40 Commune

CAFÉ de Rio—[illegible] sacs, en débarquement du navire Union, à vendre par J. W. STANTON & Co. 22 oct

CHANDELLES et Beurre—[illegible] caisses blanc de baleine de New Bedford; [illegible] beurre de Goshen, en magasin et en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par J. W. STANTON & Co. 22 oct

HUILE de Baleine—10 barriques huile épurée d'hyver, 6 tierçons do. de printemps, et 4 do naturelle, en débarquement de l'Union et du Vicksburg, à vendre par J. W. STANTON & Co. 21 oct

THÉ—75 caisses thé, en magasin et en débarquement du navire Union, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J. W. STANTON & Co. 22 oct

LANGUES fumées—15 barils du marché Fulton, en débarquement de l'Union, à vendre par J. W. STANTON & Co. 22 oct

FROMAGE de Goshen—[illegible] caisses, en débarquement de l'Union, à vendre par J. W. STANTON & Co.

SAVON—200 caisses savon Winchester à vendre par J. W. STANTON & Co.

POMMES de Terre, &c.—[illegible] barils pommes de terre, 100 do oignons et betteraves, 60 do cidre, 60 do vinaigre de cidre, 100 caisses fromage, cargaison du brick Energy. [illegible] WOOD & SIMMONS, 20 oct 30 Magasins

TOILE à draps écrue—[illegible] balles 4/4, en débarquement du brick Energy, à vendre par WOOD & SIMMONS, 20 oct 30 Magasins.

RIZ du Pays—[illegible] barils riz frais, à vendre au plus bas prix de la place, pour des billets de municipalités, ou des banques de l'Union, de la Cité, du Commerce ou de l'Etat WOOD & SIMMONS, 15 oct 30, Magasins.

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 1 et 2 gallons, à vendre par WOOD & SIMMONS, 11 oct. 30, rue des Magasins.

VIN DE PORTO—100 quarts de barriques, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 11 oct. 30, rue des Magasins.

THÉ de Young Hyson—30 boites de 13 livres, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 11 oct. 30 rue des Magasins.

MARCHANDISES du Pays—100 balles toile à draps de Lawrence, convenable pour le marché mexicain; 10 caisses de [illegible] 7 1/4, 10 balles flanelle [illegible], en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 30, Douane.

MAQUEREAUX et Morue—30 barils maquereaux no. 2 grands, 10 de no. 2 do. 20 1/2 do. 100 [illegible] maquereaux nos. 1 et 2, 100 boites de harengs. 30 caisses morue [illegible], 10 tambours do. 100 [illegible] saumon no. 1, en magasin à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 30, Douane

CHANDELLES—30 caisses composition, 30 do. suif marque Jackson, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 21 oct

CLOUS—1000 barillets clous de fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par TUFTS & HOBART, 21 oct 30, Douane.

BEURRE et Fromage de Goshen—[illegible] barillets et 60 caisses, en débarquement du navire Niagara, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 21 oct

CANNEBERGES en barils, 1/2 et 1/4 do. en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 21 oct

MANTAS—100 balles toile à draps de Lawrence C. Brown, convenable aux marchés mexicains, en débarquement du Monument, à vendre à bas prix par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 26 sept

MARCHANDISES pour le marché mexicain—100 balles toile à draps, Lawrence, 10 caisses de 7/8 et 40 balles, en débarquement du navire Niagara, à vendre par TUFTS & HOBART. 4 oct 30 Douane

MAQUEREAUX, morue et harengs, en débarquement du navire Don Juan, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 4 oct

BLANC de baleine—[illegible] caisses en débarquement du navire Don Juan, à vendre par TUFTS & HOBART, 4 oct 30, Douane

TOILE à draps blanche—[illegible] caisses toile 4/4 et 7/8, en débarquement du [illegible], à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 3 sept

BLANC de baleine—[illegible] caisses blanc de baleine de première qualité, en débarquement du Monument, à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane.

SAUMONS et Morue fraîche—[illegible] à vendre par NORCROSS, FOSDICK & Co. 26 oct 63, Gravier.

SUCRE raffiné de Boston—En gros et petits pains, brisé et en poudre, en caisses de différentes dimensions, constamment en vente et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 63 Gravier, 22 oct Agents de la Raffinerie

RIZ frais de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 26 oct 63 Gravier

CAFÉ—[illegible] sacs de Havane—[illegible] de Rio, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 12 oct 63 Gravier

BLANC de Baleine et Savon—[illegible] caisses New Bedford, [illegible] de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 13 oct 63 Gravier

MAQUEREAUX nouveaux, [illegible] NORCROSS & FOSDICK. [illegible]

SUCRE raffiné de Boston, [illegible] NORCROSS & FOSDICK. 14 oct

MARCHANDISES [illegible]

[illegible]

SUCRE brut de la Havane [illegible] à vendre par SCHMIDT & Co. [illegible] 13 sept

CARDE—[illegible] 24 oct RICE & HATHAWAY. 71, Magasins

EPICES—Poivre moulu, gingembre, moutarde, casse, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 20 oct

LIQUEURS de Paris [illegible] eau de vie 1re preuve, [illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins 20 oct

CAFÉ—[illegible] de la Havane—[illegible], à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

MAQUEREAUX—[illegible] barils et 1/2 do do. 1, 2 et 3, [illegible], à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

FROMAGE—[illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins

BEURRE et Fromage—15 barillets et 40 caisses en débarquement du navire Palmyra, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

MAQUEREAUX—300 barils, 1/2 et 1/4 do. nos. 1, 2 et 3 en débarquement et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

MORUE—[illegible] caisses morue, en débarquement et à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CHANVRE de Manille—[illegible] balles, en débarquement à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins.

TOILE à voile de Boston—En débarquement [illegible] RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

BLANC de baleine de [illegible], en débarquement, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CAFÉ de la Havane—[illegible] sacs café, en débarquement de la goëlette Rebecca, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CAFÉ de la Havane et de Rio—[illegible] RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

MARCHANDISES—Toile à voile, [illegible] cordage pour Manille, [illegible] RICE & HATHAWAY, 71, Magasins. 19 oct

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Platilles, bretagne, coutil, &c. de Spoel, &c. en magasin et à vendre par WM. FREHN, 10 oct 56, Douane.

FLANNELLE—Blanche et écarlate, en magasin et à vendre par WM. FREHN, 10 oct 56, Douane.

VINS, Esprits—Quelques poinçons et demi-queues vieux whisky, [illegible] de qualité supérieure, eau de vie de 4me. preuve, vins de Bordeaux et de Champagne, à vendre par WM. FREHN, 16 oct 56, Douane.

FLANELLES blanches et écarlate, en magasin et à vendre par WILLIAM FREHN, 8 oct 56, rue Douane

WHISKEY, &c. Whiskey rectifié, de qualité supérieure, [illegible] de Champagne, eau de vie de 4me. preuve; Champagne et [illegible], en magasin et à vendre par WILLIAM FREHN, 8 oct 56, rue Douane.

SATINETS—Un grand assortiment dernièrement reçu à vendre pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

COTONNADES ANGLAISES Article supérieur, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

COUVERTURES françaises [illegible] points, [illegible] qualités, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

DRAP grande largeur—Un assortiment complet dernièrement reçu, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

KERSEYS & Lynseys pour nègres—Un assortiment complet dernièrement reçu, à vendre pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

CALICOS [illegible]—[illegible] caisses, à vendre à bon marché pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

FLANELLES—Blanche, rouge, jaune et verte dernièrement reçues, à vendre à bon marché pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

OUATE [illegible], à vendre par balle par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

JEANS du Kentucky, à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

COTON de Lowell—120 balles 7/8 et 4/4 à vendre pour du comptant par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

CHAUX de Thomaston—300 barils en bon ordre en débarquement, à vendre par GEORGE BEDFORD, 47, Commune 20 oct

SEL—[illegible] barils gros en débarquement de la barque [illegible], à vendre par GEORGE BEDFORD, 47 Commune. 24 oct

BRIQUES à feu—Anglaises, [illegible], à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune. 22 sep

CIMENT à plâtrer et Ciment—[illegible] barils gris, [illegible] barils ciment hydraulique, [illegible] à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune.

CHAUX de Pierres de Thomaston, Ciment Anglais et Américain, Plâtre de Paris, Cribs à plâtrer, Briques à feu Anglaises et Américaines—Constamment en mains, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. BEDFORD, 47, Commune. 17 oct

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] paires de nouvelle [illegible] en débarquement des navires Bengal et Hampden, [illegible] assortiment convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co. 21 oct 15, rue de la Douane

BRODEQUINS pour nègres—[illegible] paires de différentes grandeurs et qualités, en débarquement à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 21 oct 15, rue de la Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] caisses en débarquement du navire Hampden, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & Co. 15 oct 15, rue de la Douane

BRODEQUINS de Russett—[illegible] A. F. DUNBAR & Co. 15, rue Douane

CHAPEAUX—Un assortiment général de chapeaux de Russie, [illegible] A. F. DUNBAR & Co. 16 sep 15 Douane

CHANGEMENT DE DOMICILE.—FROST & Co. ont transporté leur magasin de chaussures au No. 16 rue des Magasins, entre les rues du Canal et de la Commune. 1 oct—1m

BRODEQUINS—[illegible] caisses en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par FROST & Co. 16, Magasins 20 oct

MARCHANDISES du pays—[illegible] balles 4/4 et 7/8 toile à drap écru de Pottsfield, à vendre par FROST & Co. 16, Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—Assortiment de choix à vendre à bas prix par FROST & co. 16 Magasins 18 oct

CIRAGE—[illegible] barils excellent cirage de Mason, à vendre par FROST & co. 18 oct 16 Magasins

CHAPEAUX—[illegible] caisses chapeaux pour hommes et enfans, de toutes descriptions, à vendre par FROST & co, 16 Magasins 18 oct

BAS de laine—[illegible] douzaines, en débarquement du navire Ferdinand, à vendre par FROST & co, 16 Magasins 18 oct

LINSEYS et Flannelles—10 balles linsey rouge et mélangé, flannelle blanche et écarlate, en débarquement du navire Ferdinand, à vendre par FROST & co, 16 Magasins 18 oct

ETOFFES pour habitations—Chapeaux de laine, Brodequins de Russett, gros drap pour nègres, à vendre par FROST & co, 16 Magasins 18 oct

BEURRE—[illegible] barillets beurre frais de Goshen, récemment reçu de New York par le navire Louisville, à vendre par FOSDICK & BRO, 66 Camp 16 oct

PORC—[illegible] barils porc prime, [illegible] barils porc mess, à l'inspection de Nouvel, à vendre par FOSDICK & BRO. 66, Camp 16 oct

CAMBUSES—[illegible] en débarquement du Sandwich et à vendre par FOSDICK & BRO. 11 oct 66, Camp

SOULIERS—6 caisses assorties, à vendre par FOSDICK & BRO. 11 oct 66, Camp

FARINE—100 barils de qualité superfine, du moulin de Cincinnati, en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 6 oct 66 Camp

BARRIQUES à sucre—[illegible] barriques en débarquement du navire Sandwich, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 6 oct 66 Camp

CORDAGES de Manille—De toutes dimensions, convenables pour les bateaux à vapeur, en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 6 oct 66 Camp

BEURRE—[illegible] barillets beurre prime, de Goshen, en débarquement du navire Louisville, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 6 oct 66 Camp

CORDES et TOILE D'EMBALLAGE—[illegible] à vendre par CHS. DOANE & Co. 20 oct 65, Poydras.

HUILE DE PALMACHRISTI—[illegible] barils et [illegible] caisses en magasin et à vendre par CHS. DOANE & Co. 20 oct 65, Poydras.

PLOMB DE CHASSE—[illegible] barillets, numéros assortis, à vendre par CHS. DOANE & CO. 20 oct 65, Poydras.

PLOMB de chasse—15 barillets numéros assortis, à vendre par C. DOANE & Co. 20 oct

FARINE—100 barils, en débarquement et à vendre par CHAS. DOANE & co. 65, Poydras 20 oct

TABAC—[illegible] à vendre par CHS. DOANE & CO. 20 oct 65 Poydras.

TOILE, cordes et ficelle &c.—[illegible] C. DOANE & Co. 21 sept 65 Poydras

TOILE d'emballage [illegible] HAGEDORN & CRAMER, 30 Royale.

DAMEJEANNES—en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER 30 Royale

JAMBONS de Westphalie en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER 30 Royale

2,500 [illegible] DUNBAR & LOMBARD. [illegible]

[illegible]

CUIR—[illegible] sacs St Domingue, à vendre par S & J. P. WHITNEY. 73, rue du Camp

PORC—1000 barils [illegible] convenables pour habitations, à [illegible] J. B. SHAW & Co, 22 Poydras.

TOILE, corde et ficelle d'emballage, un assortiment à vendre par JOHN B. SHAW & Co, 22 Poydras.

TABAC manufacturé du Missouri et de la Virginie, à vendre par JOHN B. SHAW & Co, 22 Poydras.

FARINE—150 barils, à vendre par JOHN B. SHAW & Co. 22 Poydras.

CORDAGES de Manille—[illegible] JOHN B. SHAW & Co. 22 Poydras.

WHISKEY—100 barils rectifié [illegible], en débarquement [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

WHISKEY—121 barils rectifié, en débarquement de Corsair, [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

HUILE—10 barils huile de graisse, à vendre en magasin par JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

GRAISSE—[illegible] barillets qualité supérieure [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

BŒUF—[illegible] barils [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

[illegible] JOSEPH LANDIS, 14, Poydras

PORC—100 barils mess et prime [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

JAMBONS—[illegible] en débarquement [illegible] JOS. LANDIS 14 Poydras.

GRAISSE—[illegible] barillets en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS, 14, rue Poydras.

FARINE—1000 barils farine superfine [illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

GRAISSE—[illegible] barillets en débarquement du Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

FARINE—[illegible] JOSEPH LANDIS, 14 Poydras

JAMBONS—[illegible] JOSEPH LANDIS

[illegible] JOSEPH LANDIS. 14, Poydras.

WHISKEY—[illegible] barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS 14, rue Poydras

SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE DE M. MANCEL, PHARMACIEN A BORDEAUX.

LE soussigné s'empresse d'avertir les personnes qui désireraient du nouveau faire usage de ce médicament, qu'il vient d'en recevoir un nouvel envoi. Il ne faudrait toujours recommander l'usage pour combattre toutes les maladies émanant d'un vice quelconque; dans le sang, il neutralise aussi les accidents causés par l'usage des préparations mercurielles. J. E. LOREILHE, 10 mai Encoignure Royale et Douane.

VIN rouge St. Julien en barriques—Reçu par le brick Anders, venant de Bordeaux, maintenant en déchargement; un assortiment excellent vin à l'usage des familles, à vendre sur la levée ou en magasin par J. E. LOREILHE, 27 oct Encoignure Royale et Douane

RAISINS VERTS.

NOUVELLEMENT reçus de Malaga, à vendre en gros et en détail par J. E. LOREILHE, 21 oct Encoignure Royale et Douane

EAU DE SELTZ—Nouvel envoi reçu directement des sources, à vendre en gros et en détail, par J. E. LOREILHE, 17 sept enc. Royale et Douane.

CIGARES de la Havane—Un petit lot d'une des meilleures marques, à vendre à prix réduit, par J. E. LOREILHE, 17 sept enc. Royale et Douane.

BOUTEILLES VIDES—Par paniers de 100 bouteilles, à vendre chez J. E. LOREILHE, 22 sept coin Royale et Douane.

PAPIER PEINT—Un superbe assortiment d'environ 1000 rouleaux de qualités diverses, par balle de 300 rouleaux, récemment reçu et à vendre par J. E. LOREILHE, 11 oct Encoignure Royale et Douane

LIQUEURS en cruches de porcelaine—En caisses de [illegible], à vendre chez J. E. LOREILHE, 11 oct Encoignure Royale et Douane

SARDINES et Truffes pures, Fromage de Gruyère, Langues de bœuf fumées, [illegible], Jambons de Cincinnati, Récemment reçu et à vendre par J. E. LOREILHE, 3 oct encoignure Royale et Douane.

BOTTES, &c.—136 caisses bottes, souliers et brodequins [illegible], en débarquement du navire Providence, à vendre par R. G. HOBBS, 18 oct 26, Douane.

BOTTES, &c.—141 caisses [illegible], souliers et brodequins en débarquement du navire Bengal, à vendre par R. G. HOBBS, 20 oct 26, Douane

BOTTES, &c.—[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins en débarquement du navire Hampden, à vendre par R. G. HOBBS. 15 oct 26 Douane

CHAUSSURES—[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins, reçues par le navire Columbus, à vendre par R. G. HOBBS, 26 Douane. 18 oct

HUILE de Baleine—[illegible] reçue et à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 11 et 16, St. Louis

HARENGS, morue et maquereaux—75 caisses harengs, [illegible] de morue, [illegible] barils maquereaux No. 3, grande dimension, en débarquement, à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 11 et 16, St. Louis 9 oct

HUILE de baleine épurée, en débarquement, à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 16 sept 16, rue St. Louis

GRAISSE—[illegible] barillets graisse en feuilles, en consignation, à vendre par CANTIN, DABAN & Co. 13 sept 16, rue St. Louis

CARTES du Golfe du Mexique et de la côte de la Floride occidentale et de la Louisiane, à vendre par ALEX GOW, 30, Bienville

DAMEJEANNES de cinq gallons, à vendre par ALEX. GOW, 3 sept 30, Bienville

CAFÉ—Trois prime vert de la Havane, en débarquement de l'Ambrose, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 76, Magasins.

BLANC de Baleine—100 caisses des meilleures marques New Bedford, en débarquement du Vicksburg, à vendre par GEO. E. CLIFFORD 76 Magasins

TOILE d'emballage des Indes, à vendre par G. E. CLIFFORD, 16 sep 76 Magasins

BLANC de Baleine—[illegible] caisses, en débarquement à vendre par G. E. CLIFFORD, 76 Magasins

CAFÉ—75 sacs excellent café, en débarquement et à vendre par GEO. C. CLIFFORD, 16 oct 76 Magasins

CLOUS—1000 barillets assortis, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 20 sept 76, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 20 sept 76, Magasins

VINS—De Bordeaux et de Marseille, en barriques, en débarquement du navire St. Mary et du Queen Victoria de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 15 sep 24 Vieille Levée

PISTOLETS [illegible] HUGO C. GILDEMEESTER & Co. 16 aout 47, Bienville

FER pour cercles, [illegible] HUGO C. GILDEMEESTER & Co. 6 aout 47, Bienville

GENIEVRE de Hollande, marque [illegible] et nouvel d'importation directe, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER & Co. 18 aout 47, Bienville

DAMEJEANNES—[illegible] demejeannes, à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville.

AMANDES—[illegible] sacs amandes [illegible], à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville.

ANISETTE—en caisses superfine, à vendre par A. DURAND, 15, rue Bienville.

VIN rouge de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par A. DURAND, 15, Bienville.

CAFÉ—150 sacs café de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAFITTE & co, 27 sept 20 Vieille Levée

CIGARES—[illegible] milliers cigares de la Havane, [illegible], à vendre par CUCULLU, LAFITTE & co, 27 sept 20 Vieille Levée

TABAC—150 balles de Cube supérieur, en feuilles, en vente, à vendre par CUCULLU, LAFITTE & co, 27 sep 20 Vieille Levée

VINS—100 barils Malaga sec, [illegible] de Madère, [illegible], 10 damejeannes [illegible], en magasin et à vendre par CUCULLU, LAFITTE & co, 27 sep 20 Vieille Levée

AMANDES—[illegible] sacs amandes tendres, à vendre par CUCULLU, LAFITTE & co, 20 Vieille Levée

MARCHANDISES pour Tailleurs—Drap [illegible], satin [illegible], à vendre par PEET & NORTH, 13 Chartres 17 sep

SEL—[illegible] boisseaux gros de Cette, à vendre en magasin en lots au gré des acheteurs, par L. GIRARD & Co. 26 mars encoignure Chartres et St. Pierre

CHAMPAGNE—[illegible] paniers [illegible] à vendre par V. L. GIRARD & Co. 6 juin Encoignure Chartres et St. Pierre

SEL—[illegible] boisseaux sel blanc de Cette, à vendre par V. L. GIRARD & Co. 6 juin Encoignure Chartres et St. Pierre

ARDOISES—[illegible] en débarquement du navire [illegible], à vendre par LYALL & DAVIDSON, 8 oct 104, Camp

CUIVRE [illegible] LYALL & DAVIDSON, 8 oct 104 Camp

BŒUF en tonne—[illegible] JOHN B. SHAW & Co. 4 oct

PLOMB—[illegible] JOHN B. SHAW & Co. 12 oct

SUCRE blanc et brut de la Havane, à vendre en magasin par [illegible] 6 oct

AMANDES douces [illegible] en magasin par [illegible] 8 oct

CIGARES de la Havane et Principe, [illegible] à vendre par [illegible]

CAFÉ, [illegible] de la Havane—[illegible] SPEYER & HERNANDEZ, 27 Toulouse

LAINE [illegible] R. D. McGOWAN [illegible] Bienville.

PAPIER pour le marché mexicain [illegible] R. D. McGOWAN [illegible] Bienville.

VIN [illegible] R. D. McGOWAN

LAINE [illegible] R. D. McGOWAN

[illegible]

Traites et Espèces.

BONS du Trésor des Etats Unis, à vendre par BLANCHARD, EIMER & co. 27 oct—6 24 Bienville

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

LETTRES DE CHANGE—Le soussigné tire sur New York et Paris. A. BAUDOUIN [illegible]

LETTRES de change sur Boston et New York, à vendre par LEVI H. GALE, 26 Commune

TRAITES sur Paris à vendre par BOUTIN, GALLY & CO. No. 79, rue Toulouse.

[illegible] BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse.

[illegible] BOUTIN, GALLY & Co.

TRAITES sur la Havane, à courte vue, à vendre par SPEYER & HERNANDEZ, 27 Toulouse

[illegible] S & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp

LETTRES de change à [illegible] S & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp

[illegible] Y. BOUMAGE.

[illegible] LEVI H. GALE, 26, rue Commune

[illegible] St. Louis.

[illegible] RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

[illegible] New York, à [illegible]

[illegible]

DOUBLONS [illegible] CAMPORIAL & CHALIN, Vieille Levée.

[illegible]

VIENT de recevoir par les navires Charles, de Havre, Hope, de Liverpool, et autres bâtiments, un grand envoi de marchandises propres pour équipe de dames et de familles, qu'il vendra à des prix très modérés.

Modes Françaises.

Ameublemens à glaces, pendules, tableaux, lustres, tables à ouvrage, [illegible] [illegible]

[illegible]

Porcelaines et Cristaux.

[illegible]

26 oct

[illegible]

LE soussigné [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

Rue de Chartres, No. 26, entre les rues du Conti et de la Douane.

LE soussigné offre de vendre, en gros et en détail à très bas prix, les marchandises suivantes: [illegible] TAPIS—Bruxelles [illegible]

[illegible]

D. SCHOONMAKER.

PAPIER moulé [illegible] pour le marché mexicain, Papier Barraisne et à lettre, à vendre par HERBAULT FRERES, 20 octobre 28, rue Bienville

VINS—[illegible] HERBAULT FRERES, 28 Bienville

VINS—Vieux en demi barriques [illegible] HERBAULT FRERES, 28 Bienville

EAU DE VIE—[illegible] HERBAULT FRERES, 28 Bienville

VERMICELLE [illegible] HERBAULT FRERES, 28 Bienville

FRUITS à l'eau de vie, [illegible] HERBAULT FRERES

VINS de Champagne [illegible] HERBAULT FRERES, 28, Bienville

POUDRE A CANON—[illegible] HERBAULT FRERES, 28 Bienville

BEURRE de l'Ouest—[illegible] en débarquement du steamboat [illegible] STETSON & AVERY.

PAPIER à sucre—[illegible] rames 12 X 18, à vendre par STETSON & AVERY.

PORC—100 barils prime; [illegible] à vendre par STETSON & AVERY.

TOILE d'emballage de Fiuda et de Kentucky, à vendre par STETSON & AVERY. 20 oct

COTONNADES à la mode—[illegible] à vendre par STETSON & AVERY 20 oct

SAINDOUX—[illegible] barillets en débarquement STETSON & AVERY.

COTON de Lowell 3/4, 7/8 et 4/4 à vendre par STETSON & AVERY.

VINS rouge, Muscat, Malaga et Champagne [illegible] GEO. GREEN & Bro. 5 oct 33, rue Gravier.

CORDAGES de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 33, rue Gravier.

[illegible] de Sicile, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 33, rue Gravier

CAFÉ de Rio—Qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 33, rue Gravier.

MOULINS à coton, [illegible] GEO. GREEN & BRO. [illegible]

PLOMB—[illegible] en débarquement du steamboat [illegible], à vendre par MERLE, BOYLES & Co. 46, Vieille Levée.

PLOMB—[illegible] saumons, en débarquement du steamer [illegible] Chevreau, à vendre par MERLE, BOYLES & Co. 46, Vieille Levée.

PLOMB—[illegible] MERLE, BOYLES & Co. 46, Vieille Levée.

CAFÉ—[illegible] sacs prime vert de la Havane, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par MERLE, BOYLES & Co.

TOILE et Cordes d'emballage—[illegible] balles [illegible], cordes du Missouri, à vendre par MERLE, BOYLES & Co.

GENIEVRE de Hollande—[illegible]

MARCHANDISES [illegible]

[illegible] PEET & NORTH, 13 Chartres

A VENDRE, chez les soussignés: [illegible] St. Emilie et St. Gallen [illegible]

[illegible] BOUTIN, GALLY & Co.

[illegible]

QUINCAILLERIE ET FOURNITURES DE NAVIRES.

LES soussignés offrent à vendre un assortiment complet des articles suivants: [illegible]

[illegible]

CASTAINO & LOMBARD.

[illegible] Conti

SANGSUES.

Entrepot général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée.

REÇU par le navire RUSICON, des Sangsues de bonne qualité et belle grosseur, [illegible]. [illegible] des Sangsues fraîches et de bonne qualité. [illegible]

[illegible] en débarquement du navire Courtauld, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: [illegible]

AUGT. MOLIER, 18 oct 53, rue St. Louis

VINS [illegible] Bordeaux [illegible] barriques [illegible]

[illegible]

[illegible] AUGT. MOLIER [illegible]

EAU DE VIE de Cognac, [illegible]

[illegible]

WAGGONS, charrettes, [illegible]

[illegible]

MARCHANDISES [illegible]

[illegible]

CLAXON & TAYLOR, 36, rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain: [illegible]

R. D. McGOWAN, 16 sept 33, Bienville

[illegible] MAISON DE JARDINAGE [illegible]

[illegible]

[illegible] 12 oct

[illegible]

D. J. GUEX, 14 sept

[illegible]

P. MALLARD, [illegible] Royale.

[illegible] à vin de Madère, à vendre par B. & A. SOULIE, 25, Bienville.

QUARTIER-GENERAL

LEGION DE LA LOUISIANE.

Ordre de Brigade No. 13.

Nlle. Orléans, le 1er novembre 1842.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane [illegible] les armes et se réunira le dimanche 27 [illegible] en grande tenue d'hiver, sur la Place d'Armes [illegible] précises du matin, pour une revue d'inspection.

[illegible] des Turgis, capitaine H. Antz, se rendra [illegible] avant la revue pour en fermer la [illegible] et en garder les portes.

Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur [illegible] le major Duisson, un contrôle exact des membres [illegible] la revue.

Les chefs de corps sont chargés chacun en ce [illegible] de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général

NORBERT VIGNIE

1er nov Aide-de-Camp

A LOUER—La maison très vaste et très commode à quatre étages, sise No. 74 rue Tchapitoulas. Cette maison est très convenable pour une personne faisant le commerce de grocerie ou de produits de l'Ouest, elle fait face sur deux rues et a un très bon bureau. PETERS & MILLARD 27 oct 34, Vieille Levée

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, sise rue St. Thomas, près la presse à coton [illegible].

Un grand magasin à quatre étages, situé [illegible] 26 de la rue de la Douane.

Possession en sera donnée le 1er Novembre. S'adresser à WILLIAM GRANT 27 oct 26, rue de la Douane

MAISONS A LOUER—Une maison en briques à trois étages, située rue de Marigny, entre la rue de la Levée et celle de la Victoire, avec cuisines et dépendances, cour et water works.

Une maison en briques à deux étages, située rue Moreau près de la rue de la Paix, avec cuisine et vastes dépendances, cour et water works.

Ainsi qu'une maison avec vaste cour et dépendances, située rue des Grands Hommes, près de la rue des Français pour conditions qui seront avantageuses, s'adresser à J. ALBERT 26 oct 2? rue St. Louis

MAGASIN A LOUER. Un vaste magasin en briques, à 3 étages, situé sur la Levée, en face du marché de la 2me. Municipalité, ayant cour water works et arrière magasin, avec une maison sur la rue de Nancy. Pour conditions qui seront avantageuses, s'adresser à J. ALBERT, 26 rue St. Louis 26 oct

A LOUER—Pour le 1er. Novembre prochain, une maison située rue d'Espagne, entre celles Moreau et Casacalvo, ayant cinq appartements au rez de chaussée et deux dans les mansardes, deux cabinets de trois appartements chacune, la première cour pavée en dalles et la seconde très convenable pour un jardin, puits, citerne, etc. Ladite maison nouvellement peinte et badigeonnée. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX 29 oct rue de Chartres, entre St. Louis & Conti

MAGASINS SUR LA LEVÉE,

A louer à bas prix.

TROIS MAGASINS très jolis et commodes à quatre étages et construits en briques, rue de la Levée entre Conti et Bienville. On les louera à [illegible] de bons locataires. S'adresser à Fco. DE LIZARDI & Co. 20 oct 66, rue Bienville

MAGASINS RUE ROYALE.

[illegible] louer à bas prix, à de bons locataires, deux Magasins rue Royale, entre Toulouse et St Louis. Un desquels est très commode, ayant une cuisine et une chambre à coucher; il a été occupé comme magasin de modes françaises. L'autre est un beau magasin de grande dimension, ayant de très grands et beaux appartements dans le fond, et est convenable pour faire un grand établissement. F. DE LIZARDI & Co. 20 oct 66, rue Bienville

BANQUE DE CARROLTON,

13 octobre, 1842.

AVIS.—Les deux magasins en briques et à trois étages, No. 90 et 91, rue des Magasins, près celle Poydras seront loués à bail pour une année ou plus [illegible] en donner possession le premier novembre prochain. Aussi, deux maisons de résidence, rue des Nayades, à l'encoignure de la rue Félicité. On pourra en prendre possession de suite. S'adresser à JOHN NICHOLSON, Caissier. 16 oct

A LOUER présentement—Une maison en briques à deux étages avec cuisine haute, le tout en parfait ordre, située rue Bienville entre Bourgogne et Rampart. S'adresser à E. BRUGIER, 20 oct [illegible] St. Louis No 9

A LOUER—Le Bureau No. 20, rue de la Nouvelle Levée. S'adresser à WALTON & COCKAYNE, 26 oct [illegible] Nlle. Levée

A LOUER—Une Maison en briques à deux étages, avec cuisine, sise à l'encoignure des rues Hospital et Bourbon.

Un lot de Terre trés vaste, sis rue Carondelet, entre les rues Poydras et Hevia, ayant une belle écurie en briques et deux étages.

Une Maison en briques, rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Une Maison en Briques à trois étages, sise rue Dumaine No. 19. entre les rues Condé et Vieille Levée. S'adresser à B. & A. SOULIE, 17 oct 56, rue Bienville, au 1er.

A LOUER—Les trois étages au-dessus du Bureau de la Compagnie d'Assurances, à l'encoignure des rues Camp et Gravier. Le second et le troisième ont chacun cinq chambres bien [illegible] convenables pour un Bureau [illegible] et [illegible] chambres à coucher [illegible] le quatrième ont [illegible] loués le tout en bloc à un locataire, et on pourra en donner possession le 1er. novembre prochain. Pour conditions, s'adresser au Bureau de la Compagnie d'Assurance du Western Marine.

A LOUER—Le bas de la maison située rue de la Douane, No. 94—Ce logement est très convenable pour faire un office d'avocat, de notaire, &c. &c. S'adresser chez MM TOOLE & BARBIERE, rue de Chartres, No. 20 ou sur les lieux. 17 sept

A LOUER—Un bureau sur le Bayou de Magasins No. 53, rue des Magasins. S'adresser à WIGGIN & DAVENPORT, 1 oct 53, Magasins

A LOUER—Les deux jolis Magasins en briques et à trois étages, nos 26 et 27, rue Gravier, et actuellement occupés par MM. G. A. Lewis & Brother et par M. E. Lavaldo. On pourra en donner possession le 1er novembre. S'adresser à WOOD & SIMMONS 20 oct 30, Magasins

A LOUER—Le magasin No. 94, rue de la Douane, le magasin No. 50 rue du Camp. On peut en donner possession immédiatement. Aussi, les magasins Nos. 78 et 80, rue Royale, avec les attributions s'étendant. On peut en prendre possession le 1er novembre. S'adresser à WM. GRANT, 26 Douane

AVIS aux personnes qui ont besoin de louer des Maisons ou des magasins.

A louer plusieurs maisons et magasins à très bon prix, No. 226, rue Royale, chez J & L GARNIER

MAISONS A LOUER—Une maison à deux étages, construite en briques, située rue des Nayades, [illegible] Calliope et Clio, avec un terrain pour jardin, des écuries, &c. &c.

Une maison en briques, à trois étages, rue du Cirque [illegible] de Commerce. Pour plus amples informations s'adresser à PRIESTLEY & BEIN, 3 oct 19 Nouvelle Levée.

A LOUER—Un vaste magasin à trois étages, situé au coin des rues Chartres, No. 67, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Goer & Riffard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent, il est éclairé par le gaz et à deux étages et un hangar couvert en zinc. On pourra en prendre possession le premier novembre prochain. S'adresser à Dr. BLANCHARD, Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi. 14 sep—3f

CAFÉ—1000 sacs café fin vert, de Rio, en débarquement du navire Rajah, et 400 en magasin à vendre par HEWITT, HERAN & Co 24 oct 65, Camp

JAMBON et Graisse—5 barriques et 27 barillets en débarquement du steamer Highlander, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp 21 oct

PLOMB—250 saumons en débarquement du Highlander, à vendre par HEWITT, HERAN & Co 24 oct 65 Camp

JEANS et Linseys—60 balles Jeans et Linseys du Kentucky, 40 do rouleaux ficelle d'emballage, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

TOILE, corde et ficelle d'emballage—1000 pièces toile de 44 pouces, du Kentucky, excellente marque, 600 rouleaux cordes du Kentucky, 300 de du Missouri et 40 ballots ficelle à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp 24 oct

H. DE GOER & RIFFLARD, ont transporté leurs magasins même rue de Chartres, No. 33, où ils vendent à très bas prix pour du comptant, un grand assortiment de Marchandises françaises, reçues par les navires Bayonnaise, Austerlitz et Clinton, du Havre.

Cotonnades 5/4, 6/4 et 8/4, dessins les plus nouveaux pour enfans;

Draps et casimirs noirs extra fin;

Do. do. Bonjean, grandes nouveautés,

Indiennes très fines, couvertures en laine et molleton 12/4 et pour enfant, flanelle française unie et croisée, imitation cachemire, bas de soie noir extra, de fil, mouchoirs batiste ourlet, unis et rivières, mouchoirs madras, Bombay et [illegible], châles barège 6/4 et 8/4, linge de table du Béarn et de Bretagne 12, 18 et 24 couverts, mitaines et gants en filet, laine de barège et soie, bas de coton blanc, bleu et gris pour femmes et pour enfant, de 6 à 16 pouces, mousseline de laine, mousseline à rideaux damassé riches, toile à draps 5/4, 6/4 et 12/4, paletots et vestes palmetto, et une grande quantité d'autres marchandises, reçues dernièrement.

6 oct

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits. B. & A. SOULIE, 56, rue Bienville, au premier.

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD. 25 juin—6m

CHARBON.—Les soussignés sont en débarquement du navire Tamerand, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon cannel, en grenier et en boucauts, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs, à des prix modérés. B. & A. SOULIE. 24 oct 56, rue Bienville

HABILLEMENS D'HIVER FRANÇAIS.

Maintenant en déballage et à prix aussi bas que l'année dernière malgré l'augmentation du Tarif,

AU GRAND CASH STORE, No. 3, RUE DE CHARTRES

LOMON & SILVESTRE préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers navires du Havre, un bel assortiment d'habillements pour hommes, jeunes gens et enfans confectionnés à Paris suivant les dernières modes.

Ces habillements, tant par la qualité et le choix des étoffes, que pour l'élégance de la forme, ne sont surpassés par ceux d'aucun autre magasin et les prix en sont extraordinairement bas.

Paletots satin, matelassé, ondulé, drap pilote et autres doublés tartan, dernières formes, à $15, $20 et $25.

Paletots des mêmes étoffes, doublés soie, piqués et ouatés, très beaux à $30.

Paletots-chemises et paletots gracs, nouvelle forme.

Habits noirs habillés et à la française, de couleurs de modes à $20, $30 &c.

Redingotes noires et de couleurs, aux mêmes prix,

Pantalons de casimir noir et nouveautés du dernier genre, à $9 et 10.

Gilets cachemire, assortiment considérable et de choix, dernières modes à $3, 5 et 5 50

Gilets de velours noir et de mode,

Gilets de satin noir et de fantaisie, un grand assortiment à $4 et au dessus,

Vestes de peluche ouatée,

Robes de chambre en cachemire et autres étoffes piquées et ouatées, à taille, à la grecque et autres formes nouvelles,

Gilets de flanelle et de coton,

Caleçons do do

Chemises de toile, cravates, écharpes de soie et de cachemire, cols et cols et autres, gants, bretelles, parapluies, [illegible],

HABILLEMENS POUR JEUNES GENS ET POUR ENFANS.

[illegible] pour enfans de [illegible] ronds, redingotes, [illegible], pantalons, gilets de toutes; un grand assortiment [illegible].

Ils ont également reçu un assortiment d'habillemens ordinaires [illegible] pour les personnes qui désirent des articles [illegible].

[illegible] EN PIECES.

Cachemire [illegible], pour pantalons,

Casimir et satin noir pour do

Drap noir, bleu, et autres,

Tweed [illegible], à bon prix,

[illegible]

[illegible] LOMON & SILVESTRE, 11 oct [illegible] de Chartres